PORT A
DE C

PORT AUTONOME
DE COTONOU

DIRECTION DES MARCHES PUBLICS

PRESTATIONS D'ARCHITECTURE INTERIEURE DU CENTRE DES AFFAIRES MARITIMES

PROCES-VERBAL D'INSUFFISANCE DES MANIFESTATIONS D'INTERET DU

02 FEVRIER 2024

Référence DRP : PI_DGT_83283

Autorité contractante : Port Autonome de Cotonou

Gestion : 2023

Source Financement : Budget Autonome

Février 2024

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES MANIFESTATIONS

Objet : Avis à manifestation d'intérêt (AMI) N°001/2024/PAC/DG/DMP/SPMP/DPMP/SAP du 18/01/2024 relatif aux prestations d'architecture intérieure du Centre des Affaires Maritimes de Cotonou.

Mode de passation : Avis à manifestation d'intérêt (AMI)

L'an deux mil vingt-quatre et le vendredi 02 février à partir de 10heures 41 minutes, dans la salle de réunion de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Port Autonome de Cotonou, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des manifestations a procédé à l'ouverture des manifestations relatives à l'avis à manifestation d'intérêt cité en objet.

Cet avis a fait l'objet de publication dans le journal la NATION et au journal des marchés, sur le site web du port autonome de Cotonou et par affichage au tableau d'affichage de la DPRMP du PAC.

L'avis d'appel à manifestation d'intérêt a été validée par la Direction de Contrôle des Marchés Publics (DCMP) du PAC le 16 janvier 2024.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service **N° 014/2024/PAC/DG/DMP/SPMP/DPMP/SAP du 02 février 2024** les personnes ci-après :

- **Président :** Félix Dieudonné ADAHE VIGBE DMP/PAC
- **Rapporteur :** Sorhibou AVLESSI, Spécialiste en Marchés Publics
- **Membres** :

Administration	Nom et Prénoms	Qualité	Observations
DI	Adamo ESPOSITO	DI/PAC	**Avec voix délibérative**

A également pris part à cette séance, le Directeur de Contrôle des Marchés Publics (DCMP) en la personne de monsieur Christian BIAO AYEDEGUE.

Les prestations sont en lot unique.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, trois (03) candidats ont retiré le dossier et trois (03) soumissionnaires ont déposé leur offre. Sur les trois (03) soumissionnaires un (01) seul a retiré le dossier d'avis à manifestation d'intérêt.

La commission a donc constaté qu'un minimum de cinq (05) plis n'a pas été remis aux date et heure limites de dépôt des offres. Il a donc déclaré l'insuffisance de plis conformément au chapitre introductif relatif à la Gestion des Marchés page 16 du manuel des Procedures des

Marchés Publics du PAC de Juillet 2023 fixant les règles et modalités de mise en œuvre des procédures spécifiques aux marchés de prestations intellectuelles.

Au regard de tout ce qui précède, le comité recommande à la DMP que la procédure soit relancée.

Ainsi, un nouveau délai sera donc ouvert pour le dépôt des manifestations d'intérêts et un avis de relance sera publié.

N°	Soumissionnaires	Heure de dépôt	Date de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Obs.
1	**SOUKAINA Hassani**	17h07	01-02-2024	NEKOUDRO abri	**NEANT**	A retiré le dossier d'AMI
2	**Victoire GINARDEAU**	08h49	02-02-2024	ADOVOEKPE Sena		N'a pas retiré le dossier d'AMI
3	**Maelann BENACCHIO**	08h55	02-02-2024-	NOUMON C.		N'a pas retiré le dossier d'AMI

Le Président a clôturé la séance objet de l'ouverture des manifestations d'intérêt N°001/2024/PAC/DG/DMP/SPMP/DPMP/SAP du 18/01/2024 relatif aux prestations d'architecture intérieure du Centre des Affaires Maritimes de Cotonou., le même jour à 10h 56 min.

La liste de présence est jointe en annexe.

Fait à Cotonou, le 02 février 2024

Le Président

Felix Dieudonné ADAHE VIGBE
PRMP

05/02/24

Esposito ADAMO
DI/PAC

Les membres

Le Rapporteur

Sorhibou AVLESSI
SPMP

Christian BIAO AYEDEGUE
DCMP